



LA CHARTE DU CLUB

Amis, joueurs, joueuses et parents,

En signant une licence dans le club de l'US Bois-le-Roi, vous adhérez à une association loi 1901, gérée par des bénévoles. La charte du club est un ensemble de droits et de devoirs visant à une meilleure cohésion de la vie du club. Elle engage les joueurs, les joueuses, les dirigeants, mais aussi les parents dans l'acceptation et le respect de celle-ci. Elle engage également les joueurs des clubs avec lesquels l'US Bois-le-Roi Basketball auraient des équipes en commun et dont Bois-le-Roi à la responsabilité sportive.

Chaque personne désireuse d'adhérer au club doit donc en prendre connaissance et s'engager à la respecter.

Pourquoi une telle charte ?

- pour adopter une attitude sportive,
- pour rendre agréable la vie au sein du club,
- pour s'épanouir et progresser individuellement,
- pour faire progresser collectivement,
- pour valoriser l'image du club,
- pour être fier de faire partie de l'US Bois-le-Roi Basketball,
- pour que le basketball soit un plaisir pour tous.



En tant que joueur, je m'engage à :

En général

1. Prendre une licence et être à jour de sa cotisation.
2. Dire « bonjour » et « au revoir » aux autres joueurs, entraîneurs, membres du club
3. Je participe à la vie du club en aidant au moins 3 fois dans l'année à la table de marque
4. Je viens soutenir les autres équipes de mon club.
5. Adhérer au projet sportif de mon équipe et de mon club.
6. Adapter mon comportement à ce sport collectif.
7. Savoir que mon comportement personnel, sur et en dehors du terrain, engage mon club.
8. Respecter les installations intérieures et extérieures, le matériel mis à disposition.
9. Respecter les règles du jeu, joueurs, entraîneurs, arbitres, spectateurs, membres du club.
10. Avertir en temps voulu l'encadrement en cas de retard ou d'absence.
11. Accepter la victoire comme la défaite, les décisions de mon coach et de l'arbitre, les sanctions éventuelles.
12. Refuser la tricherie sous toutes ses formes, l'esprit de vengeance.
13. Maîtriser mes émotions, mon impulsion, mon agressivité.
14. Développer mon goût pour l'effort individuel et collectif, la prise d'initiative, de décision, d'entraide, de solidarité.
15. Avoir des ambitions individuelles et collectives.
16. Participer à la vie sportive et extra-sportive de mon club.
17. Apporter mon aide aux bénévoles du club
18. Je suis responsable de mes actes et je paye les amendes pour mes fautes techniques

Aux entraînements

1. Arriver en avance pour m'échauffer avant l'heure, sans déranger les autres.
2. Être en tenue de sport (short, baskets, tee-shirt manches courtes).
3. Avoir les cheveux attachés (Garçons et filles).
4. Enlever mes bijoux et tous autres objets susceptibles de blesser mes camarades.
5. Apporter ma bouteille d'eau.
6. Ecouter les consignes du coach.
7. Ne pas perdre du temps durant les exercices.
8. Mémoriser le lieu et l'heure de rendez-vous du match à venir.
9. Ranger le matériel à la fin de l'entraînement

Aux matches

1. Respecter les mêmes engagements qu'aux entraînements
2. Ne pas déranger si le match précédent n'est pas terminé.
3. Rester sur le banc afin d'être concentré sur le match.
4. Ne pas parler aux joueurs, ne pas crier durant le jeu.
5. Se regrouper rapidement durant les temps-morts demandés.
6. Être attentif aux consignes données par mon coach.
7. Ne pas parler à l'arbitre.
8. Saluer l'équipe adverse et l'arbitre sur la victoire comme sur la défaite.



En tant que parent, je m'engage à :

1. Les parents doivent impérativement accompagner les enfants jusqu'à la salle afin de vérifier la présence de l'entraîneur ou d'un responsable.
2. Les parents s'engagent en début de saison à honorer les obligations administratives et financières dans les meilleurs délais
3. Participer activement à la vie du club :
 - Tenir la buvette, etc....
 - Accompagner des joueurs lors des déplacements à l'extérieur, participer au moins à deux déplacements de mon enfant
 - M'investir si nécessaire dans l'arbitrage, la table de marques, la préparation ou la participation aux manifestations du club,
4. Mettre mes compétences professionnelles au service du club (secrétariat, sponsoring, rédaction d'articles, comptabilité, photographies, films...)
5. Participer, à tour de rôle, à l'accompagnement des enfants lors des matchs.
6. Respecter les dirigeants et encadrants
 - L'entraîneur a été nommé par les dirigeants du club et dispose des qualités nécessaires pour diriger une équipe.
 - Les parents ne doivent, en aucun cas, intervenir dans le domaine technique, composition d'équipe, coaching ou autre.
 - Tout manquement à ce principe pourra entraîner la convocation du licencié, ou de son responsable légal, devant la commission de discipline du club.
7. Rester fair-play, faire preuve d'indulgence et se conformer aux règles, montrer l'exemple aux enfants en tant que spectateur, respecter l'arbitre et les adversaires. Je n'insulte pas les arbitres, ni l'équipe adverse, j'encourage l'équipe de mon enfant.
8. Bannir toute forme de violence
9. Contribuer si possible à la venue de sponsor au sein du club
10. Autoriser le club de l'US Bois-le-Roi Basketball à reproduire et à afficher les photographies/vidéos représentant son image ou celle de son enfant.



En tant qu'entraîneur, éducateur, je m'engage à :

1. Dire bonjour et au revoir,
2. Respecter le projet sportif du club
3. Respecter les décisions prises par le bureau
4. Participer à la commission sportive et respecter les décisions prises. Les mettre en œuvre dans son équipe.
5. Être en tenue de sport lors d'un entraînement ou arbitrage.
6. Faire respecter les partenaires, les adversaires, éducateurs, arbitres et spectateurs.
7. Faire respecter les installations intérieures et extérieures, le matériel.
8. Sanctionner : la violence, la tricherie, le comportement agressif, les insultes, la mauvaise tenue, l'absence abusive et injustifiée.
9. Favoriser le comportement plutôt que le résultat.
10. Participer activement à la vie du club
11. Venir voir les autres équipes du club
12. Je suis responsable de mes actes et je paye les amendes pour mes fautes techniques
13. Être consciencieux en évitant :
 - de laisser un jeune sur le banc de touche plus de 2/3 du temps,
 - de laisser un jeune sur le banc de touche plus de 2/3 du temps,
 - de faire du favoritisme vis-à-vis de certains joueurs,
 - de disjoncter quand un joueur a raté quelque chose : favoriser le tête à tête calme,
 - de critiquer ou insulter un arbitre,
14. Bannir toute expression telle que
 - si on a perdu, c'est à cause de untel ou unetelle,
 - si on a perdu, c'est à cause de l'arbitrage,
 - l'équipe est vraiment nulle,
15. Être éducateur, c'est surtout savoir :
 - expliquer de façon collective la victoire ou la défaite,
 - féliciter la bonne prestation ou le comportement de l'équipe dès que nécessaire,
 - maintenir un esprit d'équipe en favorisant toujours l'aspect collectif.
16. Être éducateur, c'est aussi :
 - respecter, conseiller, encourager,
 - faire confiance, donner des solutions,
 - éviter de dénigrer, ne jamais insulter,
 - avoir un comportement sérieux, adulte,
 - être à l'écoute des joueurs, des parents pour les plus jeunes,
 - garder en toutes circonstances sa lucidité.



Engagement du Club

1. Assurer et licencier le joueur auprès de la FFBB.
2. Mettre tout en œuvre pour organiser la pratique du basket dans un esprit convivial et sportif à la fois.
3. Développer la socialisation et l'esprit d'équipe.
4. Faire progresser le joueur à son rythme. Etre à l'écoute du joueur et le respecter.
5. Assurer un suivi du joueur, en informer les parents sur demande.
6. Mettre en place des entraîneurs pour chaque équipe.
7. Mettre à la disposition du licencié le matériel collectif nécessaire.
8. Mettre en place des stages avec des éducateurs durant les vacances dans la mesure du possible
9. Former les adhérents qui le souhaitent pour qu'ils deviennent coach, arbitre
10. Associer les parents à la vie du club

Par la signature d'une licence à l'US Bois-le-Roi Basketball, l'adhérent s'engage à respecter cette charte.

